



# Réforme des retraites: ce que le gouvernement concocte

Un système de retraites pas encore aux points par le Canard enchaîné



UNE PENSION confortable mais courte ou maigre mais durable ? Voici le type de choix proposé dans l'une des fiches de travail sur lesquelles planchent patronat et syndicats depuis un mois, et que Le Canard » s'est procurées. Rédigées par [Jean-Paul Delevoye](#), haut-commissaire à la réforme des retraites, et par ses collaborateurs, ces fiches font la synthèse d'un débat avec les partenaires sociaux, alimenté par des ébauches de réformes concoctées par l'Elysée, et des études des caisses de retraite ou du [Conseil d'orientation des retraites](#) (COR).

En question : le régime unique, conçu pour se substituer aux 42 régimes actuels. Il attribuera à chacun (salariés, paysans, patrons, professions libérales, etc.) des points – lesquels se traduiront en euros dans le montant de la retraite, à l'exemple de l'actuel régime complémentaire Agirc-Arrco. Mais les penseurs économiques de la Macronie, notamment Selina Mahfouz, coauteurs du programme du Président, proposent aussi, économies obligent, d'accompagner cette réforme d'un gel des pensions.

Chaque année, la valeur du point pour des candidats au départ serait fixée en fonction de l'espérance de vie de chaque catégorie d'âge. Si cette espérance de vie diminuait (*augmentait*

*ndlr*), le futur retraité pourrait choisir entre une diminution de la pension qu'il espérait et le maintien au boulot pour acheter (*acquérir ndlr*) plus de points.

## Régime minceur

Devant la levée de boucliers, Delevoyefait profil bas... mais il reste dans la roue de l'Elysée pour l'instauration d'un système unique. La première fiche de travail dénonce d'ailleurs le système actuel, jugé « complexe et inéquitable », faisant bondir l'ancien président d'un régime de

retraites: Les 42 régimes ne sont pas nées par hasard. Ils se sont constitués en fonction des spécificités de chaque métier. Je souhaite bien du plaisir à ceux qui voudront mettre dans un même panier les militaires et les employés de bureau, les agriculteurs et les salariés, etc.

Agnès Buzyn, qui intervient de plus en plus dans les débats, tente de rassurer : « Un système unique ne se traduit pas automatiquement par un nivellement par le bas. »

Pour les femmes. pourtant, et surtout pour les veuves, la question se pose. Ainsi, les pensions de réversion – cette

part (jusqu'à 60%) de la retraite revenant au conjoint survivant en cas de décès du retraité – se trouvent sur la sellette. L'une des fiches pose la question crûment : Doit-on les maintenir ?

» Selon une étude du Conseil d'orientation des retraites, 90% (les veuves tomberaient au-dessous du seuil de pauvreté si la réversion passait à la trappe.

Les partisans de sa suppression affirment que la réduction des écarts salariaux hommes-femmes comblera, à terme, ce manque à gagner. Dans combien de décennies ?

Le futur des femmes à la retraite après une vie de travail n'est pas plus enviable. Dans le système actuel des pensions calculées sur les vingt-cinq meilleures années d'activité, les arrêts – dus, notamment, à la maternité – pèsent peu sur le montant versé. Dans le futur système par points, en revanche, chaque jour non travaillé se traduira par une perte sèche.

Entre les pour et les contre, Delevoye n'a pas fini de compter les points...

Source: Canard Enchaîné Alain Guédé

## 2. [Ce que l'on sait déjà: Le point sur la réforme des retraites...](#)